

## 40 États membres

Albanie  
Allemagne  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"  
Liechtenstein  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République slovaque  
République tchèque  
Roumanie  
Saint-Marin  
Saint-Siège  
Serbie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie

243

## Approbations de projets

**Vilnius, le 13 juin 2009 : Réunions du Comité exécutif et du Conseil d'administration du 12 juin 2009 : 483,8 millions d'euros de projets approuvés.**

**Allemagne**

Projet de **28,5 millions d'euros** avec **KfW**, relevant du mécanisme tripartite de soutien aux infrastructures, volet municipal (*IPF-MW*), mené avec la Commission européenne et KfW dans le cadre de l'instrument d'aide de préadhésion à l'Union (*IPA*). Ce projet prévoit de financer des investissements dans les réseaux d'assainissement et de distribution d'eau de plusieurs villes d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine et de Serbie.

**Espagne**

Projet de **50 millions d'euros** avec **GICAMAN** pour financer en partie le programme de logement social lancé par la Communauté autonome de « Castilla La Mancha ». Ce projet permettra le financement partiel de prêts au logement destinés à l'achat d'une première résidence dans cette région. Le projet prévoit également la transformation d'immeubles non terminés en logements sociaux.

**Finlande**

Projet de **100 millions d'euros** avec la **Ville d'Helsinki**, ayant pour but le financement de la construction de 1 000 nouveaux logements et la rénovation de 2 400 logements sociaux destinés à la location. Ce sont les populations désavantagées qui bénéficieront de ces logements, réduisant ainsi les disparités sociales et contribuant au renforcement de la cohésion sociale en Finlande.

**France**

Projet de **100 millions d'euros** avec le **Crédit Coopératif** destiné à financer des projets d'investissements sociaux sur tout le territoire français. Le prêt de la CEB permettra au Crédit Coopératif d'accompagner l'évolution des besoins en financement à long terme dans plusieurs secteurs d'intervention prioritaires pour le renforcement de la cohésion sociale en France.

**"l'ex-République yougoslave de Macédoine"**

Projet de **25,35 millions d'euros** avec le **Gouvernement** destiné à financer la construction de 37 immeubles dans 19 villes du pays. Ce projet facilitera l'accès au logement de 1 708 familles, soit environ 6 000 personnes à bas revenus telles que les habitants des zones touchées par des catastrophes naturelles, les Roms, les personnes handicapées, etc.

**Lituanie**

Projet de **130 millions d'euros** avec le **Gouvernement** destiné au financement partiel du Programme d'Investissement 2009-2011 de l'État Lituanien. Le principal objectif de ce projet est de fournir à la Lituanie les ressources financières nécessaires à la rénovation et à la construction d'établissements publics à travers le pays.

**Portugal**

Projet de **50 millions d'euros** avec la **Caixa Geral Depósitos** destiné au financement de projets permettant d'améliorer la couverture du réseau national d'équipements sociaux et de développer les infrastructures de soins continus de longue durée, tels que définis dans le cadre du programme PARES : programme de protection des personnes les plus vulnérables (enfants et personnes âgées) vivant dans des foyers à faibles revenus.

**Depuis le début de l'année 2009, la CEB a approuvé 21 projets pour un montant total de 1 671 millions d'euros.**

\*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.